



REVUE DE PRESSE... SUR L'ACTUALITE EUROPEENNE



Août

La Voix du Nord : 10/08/10

Union européenne Impôt

Le commissaire européen au Budget, Janusz Lewandowski a indiqué qu'il envisageait l'introduction d'un impôt qui permettrait d'alimenter les caisses européennes. Il a notamment évoqué un impôt sur les transactions financières comme le souhaite l'Allemagne ou une taxe sur le transport aérien.

La Voix du Nord : 21/08/10

La France renvoie de nouveaux Roms et défend sa politique

Le ministre de l'Immigration Eric Besson défend le principe des expulsions de Roms et promet une adaptation de la loi pour empêcher les retours en France. La Roumanie a réclamé un plan d'intégration européen pour les Roms qui sont renvoyés. Cependant la Commission européenne, l'ONU, et la Roumanie ont fortement critiqué la France sur sa politique à l'égard des Roms.

Europe : l'accueil diffère suivant les pays

En ce qui concerne la question des Roms, les réponses des pays européens varient allant de la fermeté à des politiques en faveur de l'intégration.

Ainsi en Espagne, le gouvernement a adopté en avril un « plan d'action pour le développement de la population gitane 2010-2012 » avec un budget pour permettre de développer des actions d'intégration dans les domaines de l'éducation, de la santé, et du logement. Cependant les étrangers en situation irrégulière peuvent être expulsés.

La Hongrie a décidé d'augmenter le budget afin de supprimer les bidonvilles des Roms, les reloger et favoriser leur intégration au sein de la fonction publique. Mais avec la crise économique, Budapest a révisé ses plans.

En Italie, il n'existe pas de politique systématique d'expulsions contre les Roms mais des aides au retour sont prévues sur la base du volontariat.

Environ 300 000 Roms vivent en Grèce dans des conditions misérables et sont souvent victimes d'expulsions arbitraires et de violences policières.

Ces dernières années, plusieurs attaques d'extrémistes de droite ont eu lieu contre les Roms en République tchèque. Le gouvernement a adopté un plan national d'action afin d'encourager la scolarisation d'enfants tziganes avec les autres.

L'Allemagne encourage les retours avec des aides. Les Roms sont reconnus comme étant l'une des quatre minorités allemandes, et la plupart des autres Roms sont des réfugiés du Kosovo ayant fui la guerre.

La Grande-Bretagne renforce sa législation afin de donner les moyens à la police d'arrêter les occupants illégaux de terrains.

La Voix du Nord : 23/08/10

Jobs transfrontaliers

Les premières rencontres France, Belgique, et Royaume-Uni

Le Tunnel sous la Manche ainsi que le réseau TGV ont largement contribué au rapprochement de la Côte d'Opale, du Kent et de la Flandre

occidentale. Mais les situations socio-économiques et le marché du travail des trois pays restent malgré tout cloisonnés.

Ce constat a conduit la communauté de communes du sud ouest du Calaisis à organiser les premières rencontres Jobs transfrontaliers France-Belgique-Royaume-Uni.

Cette manifestation se déroulera le 1^{er} octobre, les entreprises des trois pays rencontreront les demandeurs d'emplois, diplômés et jeunes pour échanger, proposer une expérience professionnelle bilingue. C'est une excellente initiative pour démontrer les perspectives existantes à proximité du littoral.

Septembre

La Voix du Nord : 01/09/10

Roms : Eric Besson défend la France face à une Commission réservée

La France a justifié hier devant la Commission européenne sa politique d'expulsions de Roms. Bruxelles insiste sur le respect des règles et l'intégration nécessaire de cette communauté. Le ministre de l'Immigration Eric Besson a affirmé que les expulsions respectaient « scrupuleusement » le droit européen.

Le ministre français de l'Immigration a fait état d'un dialogue « franc, approfondi et constructif » avec la Commission, gardienne des traités européens. La Commission a invité Paris plusieurs fois à respecter les règles européennes sur la liberté de circulation et la liberté d'établissement dans l'Union. Eric Besson a ajouté cependant que ce droit « n'est pas inconditionnel et que cette liberté ne peut servir de prétexte à des activités illicites, en particuliers le trafic d'êtres humains. »

De plus, il a insisté sur le fait que « la responsabilité propre de chaque Etat de l'UE pour l'intégration sociale et économique de ses ressortissants. » En d'autres termes, il précise que c'est une affaire qui concerne avant tout la Roumanie mais la Commission européenne n'est pas de cet avis.

20 minutes : 02/09/10

Conjoncture Une reprise molle aux Etats-Unis L'Europe s'inquiète

« Notre tâche la plus urgente est aujourd'hui de rétablir notre économie » a déclaré mardi soir Barack Obama dans son discours à la nation. En effet, même si la crise est officiellement terminée, les Etats-Unis sont loin d'être sortis d'affaire. Les indicateurs économiques outre-Atlantique sont dans le rouge, le PIB n'a augmenté que de 1,6% sur un an et le taux de chômage stagne à un peu moins de 10%.

Les Etats-Unis devaient pourtant être l'un des moteurs de la croissance mondiale, mais « les Américains sont très endettés et leur pouvoir d'achat limité à cause du marché de l'emploi » explique Jacques Le Cacheux, directeur du département des études de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

C'est une mauvaise nouvelle pour l'Europe qui est très dépendante de l'économie américaine. De Paris à Francfort, en passant par Londres, les indices boursiers font grise mine. « Il y a un effet d'entraînement sur les exportations. Et en Europe, surtout en Allemagne, les exportations sont un moteur de croissance très important », poursuit Jacques Le Cacheux.

Cependant, les perspectives restent pessimistes et la Banque centrale européenne prévoit une hausse du PIB de 1% cette année dans la zone euro et de 1,2% en 2011.

La Voix du Nord : 08/09/10

Politique à l'égard des Roms : la France montrée du doigt au Parlement européen

Hier la politique menée par la France, à l'égard des Roms a été jugée comme « inacceptable » par de nombreux élus du Parlement européen. Cette politique est contraire au droit à la libre circulation en Europe.

Plusieurs groupes politiques ont présenté des projets de résolution qui condamnent les expulsions, le chef des Libéraux Guy Verhofstadt précise que « cette attitude est incompatible avec les principes qui font notre Union. Les Roms, ce sont des citoyens européens, des citoyens à part entière. Nous ne pouvons jamais accepter que leurs droits soient violés. Cette Europe doit rester un continent de liberté et de tolérance. »

« Dites publiquement que ce que fait la France (à l'égard des Roms) contredit les traités européens » a lancé le chef du groupe Vert Daniel Cohn-Bendit à l'adresse du président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Sur ce point le leader écologiste n'a pas été entendu. Le chef de l'exécutif européen s'est refusé à condamner Paris.

Bruxelles veut des détails

Le président de la Commission européenne avait rencontré la veille Nicolas Sarkozy à Paris. José Manuel Barroso a précisé que les citoyens européens bénéficiaient de la liberté de circulation dans l'UE, mais il a insisté sur le fait que les citoyens ont également des obligations. « Il faut toujours mettre l'accent entre la liberté de circulation et la sécurité. »

Bruxelles a demandé à Paris « des informations détaillées sur le fait de savoir si et dans quelle mesure les garanties requises (par le droit européen) ont été appliqués dans des cas récents » de reconduites aux frontières.

La Voix du Nord : 09/09/10

L'expérimentation sur les animaux sévèrement limitée en Union européenne

Désormais les expérimentations sur les animaux vont être très strictement encadrées et limitées en Europe. Le Parlement européen a voté hier « un compromis » entre les partisans de l'abolition totale de l'expérimentation animale et ceux qui mettent en avant la nécessité de poursuivre dans la recherche scientifique.

Le texte prévoit que « les expérimentations animales soient remplacées, dans toute la mesure du possible, par une méthode de substitution, et que la douleur et la souffrance infligées aux animaux soient réduites au minimum. » L'utilisation d'animaux ne pourra se faire que pour les expériences qui feront avancer la recherche sur l'homme, les animaux et les maladies (cancers, scléroses multiples, maladie d'Alzheimer et de Parkinson).

Le texte européen complète une autre loi adoptée en 2009 qui interdit les tests sur animaux de produits cosmétiques. Une « clause de sauvegarde » sera prévue pour permettre de déroger aux règles de la future loi. Ainsi les Etats pourront faire appel à cette clause en cas de raisons exceptionnelles et scientifiquement justifiables et devront prévenir la Commission européenne.

Métro : 09/09/10

BASF rappelé à l'ordre

Lundi, la Commission européenne a demandé des explications au géant allemand de l'agrochimie BASF après avoir découvert en Suède la présence de plants d'Amadea, une pomme de terre OGM non autorisée dans l'UE. Il y a six mois BASF avait obtenu le feu vert pour la pomme de terre Amflora destinée à la production d'amidon pour l'industrie. Les autorités du Mecklembourg, au nord de l'Allemagne ont décidé d'interdire son utilisation dans leur périmètre.

La Voix du Nord : 10/09/10

Europe Roms

La France a appelé la Roumanie à lancer un « plan d'urgence » pour l'intégration des Roms sur son territoire. Le Parlement européen a adopté une résolution demandant à Paris et aux autres Etats de l'UE de suspendre immédiatement les expulsions de Roms.

La Voix du Nord : 10/09/10

Agriculture OGM

Le géant de l'agrochimie allemand BASF a avancé une « confusion » entre deux plants de pomme de terre OGM pour expliquer la présence en Suède, d'une espèce non autorisée en Europe. Pour Bruxelles, certains points demandent des « clarifications supplémentaires » comme les contrôles de qualité au niveau du laboratoire et dans les champs.

Métro : 10/09/10

Roms : rappel à l'ordre de Strasbourg

Le Parlement européen a sèchement rappelé à l'ordre la France en demandant de suspendre immédiatement les expulsions de Roms. En visite en Roumanie avec le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Pierre Lellouche, le ministre de l'Immigration, Eric Besson, a vertement réagi : « le Parlement européen est sorti de ses prérogatives et nous n'avons pas à nous soumettre à un diktat politique. »

Direct Lille Plus : 10/09/10

L'UE dénonce les expulsions de Roms Face à l'Europe Besson ne cède pas

« Pas question que la France suspende les reconduites dans les pays d'origine ». C'est la réponse du ministre de l'Immigration, Eric Besson. Peu avant, le Parlement européen avait adopté une résolution

demandant à la France ainsi qu'aux autres Etats de l'UE de « suspendre immédiatement » les expulsions de Roms.

Plusieurs eurodéputés ont ainsi brandi des affiches réclamant « l'égalité de droits pour tous les citoyens ». Eric Besson et son homologue Pierre Lellouche (Affaires européennes) étaient hier à Bucarest pour l'inciter à mieux intégrer la minorité rom.

20 minutes : 10/09/10

Roms Le Parlement de Bruxelles appelle la France à « cesser immédiatement » ses reconduites Paris sourd aux critiques européennes

Les critiques internationales s'accumulent mais en vain. Les expulsions de Roms vont continuer en France. Après la demande de l'ONU, les exhortations du pape, le Parlement européen a fait savoir sa colère. Il a adopté une résolution votée à une large majorité (337 voix contre 245) qui demande la suspension immédiate des expulsions de Roms, en France comme dans tous les pays de l'UE.

Cette résolution n'a pas de valeur contraignante. La réponse d'Eric Besson n'a pas tardé : « il n'est pas question que la France suspende les reconduites dans les pays d'origine ». Le ministre de l'Immigration a rappelé que la France respecte « scrupuleusement » le droit européen et français. Paris souhaite que la Roumanie s'engage à lancer « un plan d'urgence » pour intégrer sa minorité rom.

Jouer sur l'opinion

La résolution du Parlement n'a pas de valeur contraignante et ne peut obliger la France à « cesser immédiatement » sa politique d'expulsion. Cependant le Parlement joue un rôle dans l'opinion publique européenne estime Florence Chaltiel, professeur de droit public.

20 minutes : 14/09/10

Roms

Brice Hortefeux revient sur la circulaire discriminatoire

Hier, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux a signé une lettre aux préfets en ce qui concerne les évacuations de campements illicites pour « lever tout malentendu sur une éventuelle stigmatisation » des Roms.

Un texte daté du 5 août rappelait que « 300 campements illicites devront avoir été évacués d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms. » Mais la Commission européenne l'a répété hier, aucune catégorie de population ne peut être visé en Europe du fait de son origine.

La Voix du Nord : 15/09/10

Roms : Bruxelles durcit le ton et menace Paris de poursuites

La Commission européenne a menacé de poursuivre Paris en justice pour sanctionner les expulsions de Roms. Viviane Reding, en charge de la justice et des droits fondamentaux au sein de l'exécutif européen s'est montrée très sévère. « Les discriminations ethniques ou raciales n'ont pas leur place en Europe. »

Elle a annoncé que la Commission devrait lancer une procédure d'infraction contre la France pour non respect de la législation de l'UE. Les autorités françaises ont retiré lundi la circulaire ciblant les Roms mais « il ne suffit pas de changer les mots. Le comportement doit également être modifié » a insisté Mme Reding.

Rappel à l'ordre

Viviane Reding veut rapidement lancer la procédure de non respect de la législation européenne et a sommé les autorités françaises de s'expliquer. Elle veut rappeler Paris à l'ordre pour transposition insuffisante d'une directive européenne sur la libre circulation de citoyens européens.

La France pourrait donc être poursuivie devant la Cour de justice européenne. Le ministre français de l'Immigration, Eric Besson, a tenté de calmer le jeu mais a assuré que le gouvernement continuerait le démantèlement des campements irréguliers.

La Voix du Nord : 15/09/10

Droit d'asile

France et Allemagne contre les abus

La France et l'Allemagne ont dénoncé hier à Bruxelles l'augmentation continue des demandeurs d'asile sur leurs territoires et ont demandé à leurs partenaires européens de respecter les règles communes afin de mettre un terme au « supermarché européen de l'asile ».

Direct Lille Plus : 15/09/10

Ecoles

Projet européen

L'école d'ingénieurs HEI vient de mettre en place un projet de recherche baptisé SCODECE (Smart Control and Diagnosis for Economic and Clean Engine), en collaboration avec l'Université britannique de Sussex.

Leur objectif est d'optimiser des moteurs à basse température consommant des carburants biodiesels, moins polluants et à haut rendement.

HEI a obtenu le soutien de l'Union européenne par un financement de 590 000€ du FEDER (Fonds européen de développement régional) pour mener à bien leurs recherches et créer un réseau transfrontalier.

Direct Lille Plus : 15/09/10

Expulsions de Roms

Bruxelles menace la France de poursuites

La question rom empoisonne les relations entre Paris et Bruxelles. La commissaire à la justice et aux droits des citoyens, Viviane Reding a menacé la France de poursuites pour le non respect de la législation européenne. C'est la révélation de la circulaire sur les Roms qui a mis le feu aux poudres. Bruxelles avait obtenu des garanties que la France n'entraverait pas la directive sur la libre circulation des citoyens européens.

20 minutes : 15/09/10

Turquie

Ankara condamné pour le meurtre de Hrant Dink

La Turquie a été condamnée hier dans le cadre de l'assassinat en 2007 du journaliste Hrant Dink. La Cour européenne des Droits de l'Homme a estimé qu'Ankara n'avait pas protégé le journaliste assassiné par un nationaliste.

20 minutes : 15/09/10

Expulsions La circulaire visant exclusivement les Roms a mis le feu aux poudres

Bruxelles menace de poursuivre la France

Rien ne va plus entre Paris et Bruxelles. La Commission européenne menace de poursuivre la France en justice pour sanctionner les expulsions de Roms. Depuis plusieurs semaines, les experts de Bruxelles s'interrogent sur la conformité de cette politique avec le principe de la libre circulation.

C'est l'existence d'une circulaire visant les Roms qui a mis le feu aux poudres. La commissaire à la Justice et aux Droits des citoyens, Viviane Reding a annoncé son intention de lancer une procédure d'infraction contre la France.

Pour calmer le jeu, le ministre de l'Immigration, Eric Besson a déclaré que le gouvernement n'avait « jamais procédé à aucune reconduite volontaire ou forcée sur base ethnique ». S'il est avéré que la France ne respecte pas le droit européen, elle pourrait être condamnée à des amendes par la Cour de justice européenne, et cela ternirait son image.

Métro : 15/09/10

Roms : la France poursuivie ?

« Je pensais que l'Europe ne serait plus le témoin de ce genre de situation après la Seconde Guerre mondiale ». Cette sommation sévère est signée Viviane Reding, la commissaire européenne de la Justice. C'est la France qui est visée par cette remarque à cause de sa politique à l'égard des Roms. La Commission a menacé de poursuivre la France pour non respect des garanties légales prévues en cas d'expulsion et pour une politique discriminatoire.

Métro : 15/09/10

10

C'était le taux de chômage dans la zone euro en juillet. Il était de 9,6% un an plus tôt. L'Autriche fait figure de bon élève (seulement 3,8%) et l'Espagne de cancre (20,3%). L'Europe fait pire que les Etats-Unis (9,5%).

Métro : 16/09/10

Le ton monte entre Paris et Bruxelles

Lors d'un déjeuner de crise hier à l'Elysée, Nicolas Sarkozy aurait suggéré à la commissaire européenne chargée de la Justice et de la Citoyenneté, Viviane Reding d'accueillir des Roms au Luxembourg son pays d'origine. Le gouvernement luxembourgeois a réagi en qualifiant l'attitude du président français de « malveillante. »

Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso a apporté son soutien « personnel » à sa commissaire tout en prenant des distances quant à la comparaison à la Seconde Guerre mondiale et déclarant que « Madame Reding n'a pas voulu établir de parallèle. »

La Voix du Nord : 16/09/10

Roms expulsés : l'Élysée prend acte des « regrets » de Viviane Reding

Nicolas Sarkozy s'est dit scandalisé des propos tenus par la commissaire européenne Viviane Reding tout en prenant acte des « regrets » exprimés par l'intéressée. Madame Reding avait cherché un peu plus tôt à apaiser la situation en expliquant qu'elle ne voulait pas établir de lien avec la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy participe à un Conseil européen extraordinaire qui risque d'être largement dominé par la politique de la France à l'égard des Roms. Le chef de la diplomatie française Bernard Kouchner a appelé son homologue luxembourgeois, Jean Asselborn à poursuivre les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

Les Etats-Unis ont également invité la France « à respecter les droits des Roms » tandis que le président du Conseil italien Silvio Berlusconi a apporté son soutien à la France.

La Voix du Nord : 17/09/10

A Bruxelles, le sommet de l'UE tourne au clash sur les Roms

Le sommet de l'UE qui se tenait à Bruxelles a tourné au clash entre Paris et la Commission européenne. Face aux critiques de Nicolas Sarkozy contre Bruxelles, le président de la Commission européenne, « José Manuel Barroso a vigoureusement défendu l'institution et rappelé le rôle de la Commission ».

Celle-ci a menacé Paris de poursuites en justice pour le non respect de la législation européenne sur la libre circulation des citoyens européens. Seule l'Italie de Silvio Berlusconi a affiché son soutien inconditionnel à la politique française à l'égard des Roms.

Pour achever de donner à cette réunion une impression générale de zizanie, un couac franco-allemand est venu s'ajouter dans la soirée.

Angela Merkel a apporté un démenti à des affirmations de Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait dit être informé par la chancelière allemande de son intention de procéder elle aussi à « des évacuations de camps. »

Paris et Bruxelles doivent « se respecter »

Herman Van Rompuy, président de l'Union européenne a déclaré que « le rapport entre les Etats et les institutions européennes doit se faire sur la base du respect. Il y a un consensus parmi les pays européens pour interdire toute forme de discrimination sur la base de la nationalité et de l'ethnicité ».

Selon David Cameron, le Premier ministre britannique, les pays possèdent le droit d'expulser des gens s'ils sont dans le pays de manière illégale mais cela ne doit pas se faire sur la base de l'ethnicité.

Roman Lutt, chef de la communauté rom d'Estonie a précisé que « la décision du président français d'expulser les Roms, ce n'est rien d'autre que du populisme » dans le but de gagner des points aux élections. Selon lui « c'est une mesure très dangereuse. Cela crée un précédent qui peut facilement être imité par d'autres pays. »

Ségolène Royal (Parti socialiste). « Tous les Etats doivent respecter les règles européennes, dans le respect des uns et des autres ».

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF. « Le président de la République déshonore chaque jour un peu plus notre pays. [...] Non content de diviser les Français entre eux, il tente maintenant d'opposer les peuples européens. Cette attitude est indigne d'un chef d'Etat ! »

La Voix du Nord : 20/09/10

Une saison culturelle avec Claude Barzotti, Nilda Fernandez, Guy Carlier, Natasha St Pier...

Malgré la fermeture du théâtre municipal local pour travaux, la saison culturelle « Les Transfrontalières » Fourmies-Hirson-Chimay promet d'être encore une fois très belle.

Parmi les têtes d'affiche, on peut citer notamment Claude Barzotti, Nilda Fernandez, Guy Carlier, Natasha St Pier, mais aussi l'Orchestre de Picardie. Toute la culture sera représentée, de la musique au théâtre en passant par la danse, le cirque. C'est aussi une saison culturelle plus que transfrontalière qui sera proposée.

« On fait des prouesses depuis 15 ans »

La saison culturelle « Les Transfrontalières » est née il y a 15 ans grâce au programme européen INTERREG. Ce sont trois villes, deux pays, deux régions et deux départements différents qui se sont unis pour convaincre le public.

L'échevin (adjoint) à la culture de Denis Danvoye, bourgmestre de Chimay, précise qu'il faut « trouver des pistes pour pérenniser le projet ».

Alain Bertaux, maire de Fourmies : « Cette collaboration étroite et en constante évolution nous permet d'offrir une saison de plus en plus riche ».

Jean-Jacques Thomas, maire d'Hirson : « Voilà 15 ans naissait la première saison culturelle transfrontalière, fruit d'une envie et d'une volonté collégiales. »

20 minutes : 20/09/10

Agriculture

L'Europe pousse pour simplifier les autorisations d'OGM

Les organismes génétiquement modifiés n'ont pas la cote en Europe. Seules deux variétés sont autorisées sur le Vieux Continent. Aujourd'hui à Bruxelles, la Commission européenne propose une réforme pour simplifier la procédure d'autorisation des OGM. Ce texte permet aux Etats de décider individuellement d'interdire la culture d'un OGM.

La France s'opposera au texte

Les Etats auront alors le choix de cultiver ou non les OGM mais ils n'auront plus leur mot à dire sur leur commercialisation. En effet, le texte

prévoit que les Etats devront se conformer aux décisions de Bruxelles pour leur mise sur le marché. La réforme sera débattue à Bruxelles le 27 septembre prochain.

20 minutes : 20/09/10

Télécommunications

La Commission européenne veut le haut débit partout

La Commission européenne veut assurer à tous les européens un accès rapide à internet, jusque dans les zones rurales où elle mise sur des réseaux sans fil. L'une des mesures consisterait à laisser dès 2013 des opérateurs télécoms utiliser une partie des fréquences servant aujourd'hui pour la télévision analogique, libérées par le passage au numérique.

20 minutes : 23/09/10

Roms

La Roumanie veut stopper les expulsions

Le président roumain a déclaré hier avoir demandé au président français d'arrêter les expulsions de Roms d'origine roumaine. La demande qui a été faite lors du Conseil européen de jeudi dernier, n'aurait pas reçu de « réponse claire. »

Le président roumain a ajouté que « la Roumanie défendra toujours le droit des Roms de circuler librement en Europe. » Les relations entre la Roumanie et la France étaient tendues à cause des expulsions mais depuis le 9 septembre, les deux pays ont décidé de « mettre fin aux polémiques stériles » pour mieux collaborer.

20 minutes : 24/09/10

Médicaments

L'EMA demande le retrait d'antidiabétiques

L'Agence européenne des médicaments a demandé hier le retrait des antidiabétiques Avandia et Anvadamet dans l'Union européenne en raison des risques cardiaques élevés liés à ces produits. Cette

recommandation a été transmise à la Commission européenne qui devra décider.

La Voix du Nord : 28/09/10

Union européenne Sanctions

Les ministres européens des Finances se sont mis d'accord hier afin d'introduire un mécanisme de sanctions « plus automatiques » contre les pays qui auraient des dettes ou déficits trop importants.

L'Union : 29/09/10

Les élus grondent contre Natura 2000 Le préfet en visite s'explique

Hier, le préfet est venu découvrir le site Natura 2000 de Manicamp. Après une directive européenne et un arrêté préfectoral, les élus se retrouvent aujourd'hui soumis à des zones de protection naturelle qui touchent le cœur de leurs communes.

« Maintenant pour un déboisement ou pour monter un mur ou une clôture nous devons passer devant la commission Natura 2000. Ce sont des contraintes et des charges supplémentaires » a indiqué Thierry Lemoine, président de la communauté de communes du Val de l'Ailette.

Le préfet était hier en visite à Manicamp, au cours de la visite, le représentant de l'Etat est revenu sur cette augmentation des incidences de Natura 2000 : « La Cour européenne de Justice a condamné la France pour son manque de volontarisme en matière de protection de l'environnement. » L'Etat sera amené à payer des pénalités financières s'il ne propose pas des sites supplémentaires.

La Voix du Nord : 29/09/10

Immigration

Débats houleux à l'Assemblée sur le texte d'Eric Besson durci après les polémiques sécuritaires de l'été

Le texte sur l'immigration, présenté par Eric Besson, transpose dans le droit français trois directives européennes. Il prévoit l'extension de la déchéance de nationalité aux personnes naturalisées depuis moins de dix ans condamnées pour meurtre ou violences contre une personne dépositaire de l'autorité publique. De même, plusieurs mesures ont été rajoutées au texte initial visant implicitement les Roms.

La Voix du Nord : 30/09/10

Europe

Importante manifestation contre l'austérité

Entre 56 000 personnes selon la police et 100 000 selon les syndicats, ont défilé hier dans les rues de Bruxelles pour protester contre les programmes d'austérité en Europe qui doivent permettre de réduire les déficits publics.

La Voix du Nord : 30/09/10

Roms : Bruxelles pose un ultimatum

La Commission européenne a décidé d'engager une procédure contre la France pour ne pas avoir respecté la législation européenne après les renvois de Roms. Viviane Reding, la commissaire à la Justice en charge du dossier a déclaré que « la Commission a décidé aujourd'hui d'entamer une procédure d'infraction contre la France. »

Cette procédure concerne la libre circulation des citoyens de l'UE. Viviane Reding veut « éliminer les doutes » sur des pratiques discriminatoires lors des expulsions de Roms. Elle demande aux autorités françaises de lui fournir des preuves.

La Voix du Nord : 30/09/10

Critique de Bruxelles sur la politique envers les Roms Sursis jusqu'au 15 octobre pour la France

La France a échappé à l'ouverture d'une procédure d'infraction contre sa politique envers les Roms, mais elle devra se conformer au droit européen d'ici au 15 octobre. Selon des sources diplomatiques européennes, cinq pays seraient également visés par une telle procédure.

L'envoi d'une lettre de mise en demeure est la première étape d'une procédure d'infraction. L'Etat a alors un délai de deux mois pour se conformer au droit européen. Si le pays ne s'exécute pas, la Cour de Justice européenne peut être saisie et des sanctions financières peuvent être envisagées.

20 minutes : 30/09/10

Roms L'Europe laisse quinze jours à la France pour se mettre en conformité Sarkozy dans le viseur des 27

La Commission européenne a décidé de laisser quinze jours à la France pour qu'elle prouve qu'elle est en conformité avec le droit communautaire avant d'engager une procédure pour non-respect de la législation. Il n'empêche que le bras de fer engagé avec l'Europe au sujet des Roms a sérieusement terni l'image de l'Hexagone à l'étranger.

20 minutes : 30/09/10

Crise

Budget de rigueur en France, colère dans toute l'Europe

Hier à Paris, le gouvernement a présenté un projet de budget avec une forte austérité. L'Etat mise sur une réduction drastique des niches fiscales, la réduction des dépenses publiques, et la suppression de près de 32 000 postes de fonctionnaires.

Au même moment, en Europe, la colère monte face aux plans de rigueur. Hier, l'Espagne s'est mise en grève pour protester contre une réforme qui doit rendre plus flexible le marché du travail et faciliter les licenciements. La Commission européenne a proposé de nouvelles mesures avec de sévères amendes pour les pays qui ne réduisent pas assez vite leur déficit.